

AUTO ECOLE ICI C'EST PERMIS  
 2 AVENUE LELIEVRE  
 93600 AULNAY SOUS BOIS  
 Tél : 01 48 68 22 19  
 Courriel : allili.fariz@gmail.com  
 Numéro de Siret : 901 722 728 000 10  
 Numéro d'activité : 11930981093  
 Numéro TVA intra : FR 89 901722728  
 APE/NAF : 8553Z  
 N° Agrément : E 22 093 0019 0

## LES PARCOURS DE LA FORMATION AM

### Mon parcours de formation Permis AM.

#### BIEN COMPRENDRE LE PERMIS AM

	Option Cyclomoteur		Option Quadricycle léger
<b>Agés</b>	<b>14 ANS</b>		
<b>Nombre de roues</b>	<b>2 roues</b>	<b>3 roues</b>	<b>4 roues</b>
<b>Définition</b>	<b>L1e</b>	<b>L2e</b>	<b>L6e</b>
<b>Vitesse</b>	<b>≤ 45 km/h</b>		
<b>Cylindrée ou puissance</b>	<b>50 cm<sup>3</sup> ou 4 kW</b>		
<b>Poids à vide</b>	-	<b>Code 79.02 porté sur le permis : limite aux véhicules de la catégorie AM à trois roues ou de type quadricycle léger</b>	

### LA FORMATION DE 8 HEURES

<b>LE PROGRAMME DE FORMATION</b>			
<b>Séquences</b>	<b>Durée</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Contenu</b>
Séquence 1	2 Heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation pratique hors circulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Equipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur, leurs rôles.</li> <li>▪ Connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle). Contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.</li> <li>▪ Maîtrise technique du véhicule hors circulation.</li> </ul>
Séquences 2 et 4	4 heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Formation pratique en circulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilité et respect de la règle.</li> <li>▪ prise d'information, communication et partage de la route avec les autres usagers.</li> <li>▪ Facteurs et prise de conscience des risques.</li> </ul>

Séquence 3	2 Heures	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sensibilisation aux risques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.</li> <li>▪ Vitesse et conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage).</li> <li>▪ Echanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse.</li> <li>▪ Echanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.</li> </ul>
<b>Les séquences doivent se dérouler dans l'ordre 1, 2, 3 et 4.</b>			

A la fin de la formation, une attestation est remise par l'établissement auto-école. Elle permet de conduire un véhicule de la catégorie AM pendant une durée de quatre mois à compter de la date de sa délivrance, sur le territoire national. Au-delà de ce délai, vous devez être titulaire du permis AM.